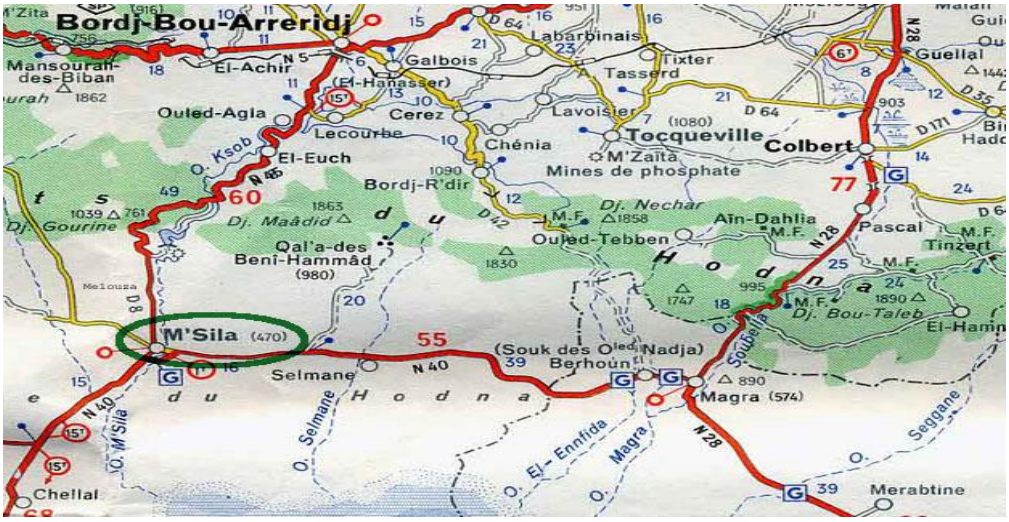
1/M'SILA

A l'extrême Sud-ouest des Hauts plateaux et au Sud de la dépression du Chott-El-Hodna et le pays du Bou-Saada, la ville de M'Sila, culminant à 471 mètres d'altitude, est située au Sud de Bordj-Bou-Arreridj à 60 km et à 136 km de Sétif.



Climat méditerranéen avec été chaud.
M'SILA - Fi in sil el mâ - nom Arabe signifiant : dans où au bord du cours d'eau.

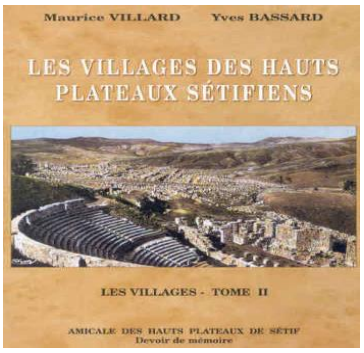
Des ruines romaines nombreuses, des débris d'aqueducs, des citernes, etc..., attestent que, pendant plusieurs siècles, une civilisation avancée a dû exploiter le Hodna.





Le Chott Hodna aux environs de Baniou entre Bou-Sâada et M'Sila

<u>Auteurs</u> : MM. Yves BASSARD et Maurice VILLARD.



Le Hodna est une plaine creusée au cœur d'une enceinte de montagnes de moyenne ou basse altitude. Une vaste plaine, limoneuse au Nord et sablonneuse au Sud, occupée dans sa partie la plus basse par la sebkha, 76 000 ha d'argiles salées, nues, rarement recouvertes d'eau. Vaste dépression au pied du Tell, le Hodna dispose, à partir des montagnes alentour, de quantités d'eau non négligeables.

Le Hodna est une steppe plus chaude et plus sèche que les hautes steppes de l'Algérois et de l'Oranie. Sa position au fond d'une cuvette lui vaut une sécheresse et une pluviométrie capricieuse qui préfigurent le Sahara.

Une tradition orale recueillie par la « *notice historique* » tradition dont la valeur échappe à tout contrôle, fait remonter au 7ème siècle de notre ère la petite ville de M'Sila. A cette époque, assure-t-elle, un personnage fort religieux, du nom de Sidi-Ben-Hilloul, partit du Maghreb et, mû par une inspiration divine, résolut de bâtir une mosquée à l'endroit où s'arrêteraient ses chameaux. Ce point fut l'emplacement actuel de M'Sila et c'est en ce lieu que Sidi-Ben-Hilloul aurait fait édifier la première mosquée de la future ville.

Paul Massiera, dans une étude descriptive et historique nous fait découvrir l'histoire mouvementée « *M'Sila du 10 au 15ème Siècle* ».

Une tradition un peu différente nous dit, de son côté, et avec plus de précision apparente, que, vers les commencements de ce même 7ème siècle – détail encore plus inadmissible puisque l'arrivée des musulmans dans le pays ne remonte pas au-delà de l'année 682 – un certain Tellis, venant, de Khibar-Hadjar qui pourrait être Khaïbar du Hedjaz, s'installa sur la rive gauche de l'oued Ksob, alors appelé Seher, et y bâti quelques demeures pour lui et les siens. Autour de ce noyau primitif se seraient ensuite groupées d'autres familles, en sorte que cet établissement aurait pris une certaine extension. Mais l'agglomération naissante aurait été réduite en ruines, par les guerres acharnées des Kharedjites maître du Hodna, d'où, ajoute-t-on, le nom de Kherbet Tellis porté par un quartier de la ville. Il est exact que ce nom de Kherbet Tellis est donné, aujourd'hui encore, au quartier perché sur la rive gauche de l'Oued Ksob, au Sud du port actuel.

La ville fut reconstruite au début du 10ème siècle par les fatimides sous le nom de Mohammedya et fut la résidence d'Ibn Abi Alfiya, Gouverneur du Maghreb. Elle prit plus tard le nom de M'SILA.

Du 9ème au 15ème siècle, le pays connaît plusieurs royaumes : Rostémide, Ziride, Hammadide, Zianide ou Abdelwadide, nés à l'intérieur du territoire et Almoravide, Almohade, Mérinide, Hafside, issus des pays voisins.



M SILA - La KALAA des Béni Hammad

Période Française **1830 – 1962**

L'Oued Ksob qui traversait la ville portait alors le nom d'Oued Seher et du temps des Romains était le Fulmen Piscence signifiant, poissonneux. Les invasions arabes, les guerres sans fin entre tribus, la période Ottomane, ruinent et sonnent la fin de la prospérité de la région, l'opulent grenier à grain des Romains.

Ce n'est qu'avec l'arrivée des français qu'elle va reprendre vie.

1840 : **La nouvelle de la victoire des troupes françaises au combat de Merdja-Zerga, à l'Ouest de Sétif, le 29 juillet arrive à M'Sila. EL Hadj Mustapha, beau-frère d'Abd-El-Kader, se retire à M'Sila après ce combat, mais en part l'année suivante, lorsqu'il apprend la soumission de ses anciens alliés au Général Gebviller.**

1844 : **Lors de la première occupation de Bordj-Bou-Arreridj, M'Sila qui fut riche et importante plusieurs siècles avant, n'était plus qu'une petite ville en ruines de 2 500 habitants composée d'arabes et de kouloughlis, descendants des Turcs.**

1845 : **En juin, le Général Bedeau, commandant la division de Constantine, vient à M'Sila rétablir l'autorité de Mokrani, fort ébranlée.**

1848 : **Le colonel Canrobert parcourt la région,**

1853 : **Extrait du rapport du colonel Dargent : « *Cette ville est le centre d'une commune, avec un artisanat de fabrication de sellerie et burnous, culture de céréales et élevage des moutons. Il s'y tient un marché tous les mercredis, les gens qui viennent le fréquenter sont dans l'obligation de coucher dans les rues de la ville qui n'est pas fermées et sont ainsi exposés aux vols…* ». Un caravansérail sera construit en 1856 par le Génie militaire.**





Pont reliant la médina à la ville coloniale

1857 : **Un projet de réalisation d'un barrage sur l'oued Ksob, dénommé également Oued M'Sila, est à l'étude. Ce barrage avec sa retenue d'eau permettra, grâce à l'irrigation de mettre en culture de grandes étendues incultes à ce jour. A l'exception de la sédition des Ouled-Medhi en 1864, le pays connaît la paix jusqu'en 1871, mais est éprouvé, en 1867, par la famine et le typhus.**
1867 : **Par arrêté du 2 décembre, une école est créée comprenant un directeur, M. Caulet et un maître adjoint.**

1871 : **Après le combat d'Oued Bou-Assaker, le 19 juin, Saïd Ben Boudaoud, Caïd du Hodna et oncle du Bachaga Mokrani, installé à Sidi-Hamia donne le signal de la révolte et s'établit à M'Sila qu'il abandonne le 10 août à l'arrivée du Général Cerez. Après le départ de ce dernier, le 14 août, il réoccupe la ville. Le Général Saussier pénètre le 10 octobre dans M'Sila où il est rejoint le 29 par le Général Lacroix; Saïd Ben Bendaoud se réfugie dans le Djebel Maâdid. C'est la fin de l'insurrection dans la région. Les M'Sili sont frappés du séquestre collectif et paient une contribution de guerre de 47 000 francs. Plus tard, ils rachètent leurs biens séquestrés, sauf une partie, située sur la rive droite de l'Oued Ksob, qui est réservée à la création d'un centre de colonisation.**

1873 : **Par arrêté du Gouverneur général du 20 décembre, M'Sila est créée en annexe du cercle de Bordj-Bou-Arreridj.**
1875 : **Un service de surveillance des forêts est assuré dans les montagnes des Maâdid avec la création de 8 postes-vigie.**
1876 : **Un instituteur civil et un instituteur indigène sont nommés à M'Sila, le directeur est M. Fenouillet et son adjoint M. Mohammed Ben Brahim. On y avait alors 2 élèves européens, 2 israélites et 9 indigènes, l'année suivante, en 1877, l'école comptait 47 élèves dont plus de 40 indigènes.**

1881 : **Par arrêté du Gouvernement général du 21 février, M'Sila est créé en cercle militaire, ce cercle sera supprimé le 29 septembre 1884. Commune indigène de M'Sila : 5 octobre, Arrêté du Gouverneur général :**
***Art 1* - Le chef lieu de la Commune indigène de Bordj-Bou-Arreridj est transféré au centre de population de M'Sila dont cette commune portera à l'avenir ce nom.**
***Art 2* - La commune indigène de M'Sila est divisée en 17 sections.**
Fait à Alger le 5 octobre : signé E. Martin.



1884 : **Poste militaire dans les années 1870, chef-lieu de commune indigène en 1878 puis de la commune mixte (1884). Un centre de population est projeté en 1916-1919.**
Création de la Commune Mixte de M'Sila - 29 Avril, Arrêté du Gouverneur général Tirman :



A gauche : Bain Maure « Hodna » ; à droite : siège de la commune mixte

Art 1 **- Les territoires ci-après désignés, qui constituent actuellement une partie de la circonscription de la commune indigène de M'Sila, territoire militaire du département de Constantine, à savoir :**
1- La ville et la tribu de M'Sila,
2- La tribu d'Ouled-Mansour ou Mahdi,
3- Le douar de M'Tarfas, tribu des Ouled-Derradj,
4- Le *Cheikhat* d'Ouled Hamech,
5- La tribu d'Ouled-Hamech,
6- à 11 - Les tribus : de Mahdid - de Dréat - de Kherabcha - de Melouza - de Béni-Ilman - d'Oued-Daân formeront à partir du 1er janvier 1885 dans le territoire civil du département de Constantine, une Commune mixte divisée en 11 sections dont le chef-lieu sera placé à M'Sila et qui en portera le nom.

Art 2 - La commission municipale de cette commune mixte se composera de 14 membres....
Monsieur Albert est nommé Administrateur.



Petit rappel

Il existait en Algérie trois sortes de communes :
-Les communes de Plein Exercice,
-Les Communes Mixtes,
-Les Communes indigènes.

Il est utile de faire connaitre en quoi elles diffèrent des communes de France :
.Commune de Plein Exercice **: Il s'agit d'une commune dont l'administration est soumise aux règles en vigueur pour les communes de la métropole, sous réserve de l'admission dans les Conseils municipaux par voie d'élection, des habitants indigènes.**

.Communes Mixtes **: Les circonscriptions dans lesquelles la population indigène est dominante et où la population européenne commence à fonder quelques établissements. Ces communes sont gérées par un Administrateur nommé par le Gouvernement. Sont également communes mixtes les postes militaires établis sur des points avancés où la population européenne a été admise à se livrer au commerce et à diverses industries de peu d'importance. Elle fonctionne en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956**

. *Communes indigènes* : Ces communes sont formées de tribus et de douars dans le territoire desquels l'élément européen n'a pas encore, ou a peu pénétré ; elles sont placées sous le commandement militaire.

.Cercle **: Il est l'équivalent de commune indigène ; il est administré par un officier qui porte le titre de Commandant supérieur.**



Le 12e RCA installée dans l'ancienne ferme BOUDIAF à M'SILA

1884 : (*Source Anom*) : La Commune mixte de M'Sila a été créée par arrêté du 29 septembre 1884 (à effet au 1er janvier 1885) à l'aide de territoires distraits de la commune indigène de M'Sila. Elle est supprimée par arrêté du 14 janvier 1957. Chef-lieu : M'Sila.

Sa Composition :

-BENI-ILMANE **: Douar érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Siège : Aïn Touta. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.**

-BRAKTIAS : **Fraction puis douar issu du territoire de la tribu des Ouled Derradj délimité par décret du 13 avril 1867 et constitué en neuf douars. Le douar est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec une partie du douar Ouled Ouelah de la commune mixte de M'Sila).**

–LOUGMAN **: Douar issu du territoire de la tribu des Oulad Mansour Ou Mahdi délimité par arrêté du 23 septembre 1910 et constitué en deux douars : Lougman et Tarmount. Il est partagé entre les communes de M'Sila et d'Ouled Mansour Ou Mahdi par arrêté du 14 janvier 1957.**

-M'SILA **: Poste militaire dans les années 1870, chef-lieu de commune indigène en 1878 puis de la commune mixte (1884). Un centre de population est projeté en 1916-1919. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec des parties des douars M'Sila, Lougman et Mekarta – dite barrage de l'Oued Ksob).**

-MELOUZA **: Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par arrêté du 11 octobre 1894. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le département de Sétif. La section administrative spécialisée portant le nom de cette commune est nommée ensuite Hammam Dalaa.**

-SELMAN **: Douar issu du territoire de la tribu des Ouled Derradj délimité par décret du 13 avril 1867 et constitué en neuf douars. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de M'Sila (1884).**
Commune créée par arrêté du 14 janvier 1957 (douar Ouled Dehim et parties des douars Selman et Merabtin El Djorf). Siège : Marché de Selman. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-TARMOUNT **: Douar issu du territoire de la tribu des Oulad Mansour Ou Mahdi délimitée par arrêté du 23 septembre 1910 et constituée en deux douars : Lougman et Tarmount. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 sous le nom d'Ouled Mansour Ou Mahdi (avec une partie du douar Lougman). Une section administrative spécialisée porte le nom de Tarmount.**



Forêt de M'SILA

1885 : De violents tremblements de terre se produisent dans la région et l'Administrateur Albert est récompensé pour le dévouement et son courage dont il a fait preuve à cette occasion. Suite à la demande d'*achaba*, formulée par le Commandement du 19ème Corps d'Armée, suivant le code des nomades ; le 2 janvier, le Capitaine Mesquesse, commandant l'annexe de M'Sila, répond qu'il n'y a aucun inconvénient à accorder cette demande pour les troupeaux venant du Tell. Cela est également valable pour le territoire de Barika qui peut accueillir les troupeaux venant des Rhiras.

1886 : Dès cette année, le syndicat d'initiative de Bordj-Bou-Arreridj, sous l'impulsion de son secrétaire, M. Spielman, préconise l'implantation d'un centre de colonisation dans la région du Hodna. Ce territoire, suite à la conquête militaire et au rachat aux populations indigènes, devient la propriété de l'Etat. Après de nombreux pourparlers et contacts, le projet prend forme.

1887 : La création du centre est mise à l'étude, liée à la construction d'un barrage sur l'Oued Ksob car la plus grande difficulté soulevée jusque là était la nécessité de permettre aux futurs colons d'irriguer leurs terres.
La construction du Bordj administratif est terminée.

1890 : Le 24 mars, après le rapport du Sous-préfet en date de 1889, l'implantation d'un Centre à M'Sila est envisagée par les autorités. La Commission des sites fait un rapport favorable.

1897 : Deux projets sont présentés et soumis à la commission le 29 mars qui adopte le second, à savoir :

Un fort est construit autour d'un puits artésien à réaliser, les constructions partant en éventail tout autour.
La situation politique est instable, la défense est primordiale ; cette solution offre une présence permanente et la possibilité de repli à l'abri du fort sans difficultés, sous la couverture de l'armée.
20 lots urbains sont prévus. M. Berardi, entrepreneur est chargé du bornage, pour la somme de 938 francs.
Entre temps, de nombreuses demandes sont enregistrées par des européens résidants dans les parages. Une compétition féroce commence entre les français et les juifs installés depuis des siècles dans la région.

Le Gouverneur général relayé par la Préfecture de Constantine rappelle que les lots sont en priorité à la construction de logements. Le chiffre de 69 lits est retenu dans un premier temps.
Très rapidement le nombre de lots à attribuer est en augmentation, c'est ainsi qu'in dénommé Achour Samuel, propriétaire d'un lot d'habitation, pose sa candidature pour 3 lots à destination d'un commerce industriel.
D'autres lots sont convoités par plusieurs personnes, l'Administration en vient à procéder à des ventes aux enchères.
Les constructions vont bon train mais se pose le problème sanitaire de l'évacuation des eaux usées. M. Attia, lot 24, propose la construction d'un égout pour sa maison et pour d'autres, à ses frais.

Monsieur Roux Philippe demande un lot pour la construction d'une briqueterie ; monsieur Ohleyer en obtient un pour l'établissement d'une ligne de messagerie entre M'Sila et Bordj.
Monsieur Fames Henri, entrepreneur, construisant la route entre M'Sila et Bou-Sâada, demande une attribution de 200 hectares, sa demande est rejetée.
Le bourg s'étend et grossit. L'eau commence à manquer et devient sujet de discussions et de problèmes. M. Fournier qui a construit un petit barrage sur l'Oued Ksob pour irriguer ses terres est contesté.

1902 : **MM. Golzio et Assié protestent auprès de l'administration contre un monopole de fait.**
L'Administrateur est chargé de régler ce problème. Dans un premier temps il est nécessaire de contacter les Djémaâs de M'Sila, M'Tarfa et Bir-Hanat. L'idée est de construire un barrage plus important afin de donner satisfaction à tout le monde. Les Djémaâs acceptent de participer aux frais car elles sont concernées par trois zones d'irrigations : Sba, El-Guerbli et Keleb.

Deux idées s'affrontent ; le nouveau barrage doit être construit au dessus de celui de monsieur Fournier ou le rehaussement du dit barrage ? Après de longues discussions, les architectes conscients des problèmes que pourraient soulever M. Fournier, arrêtent le projet en s'appuyant sur et autour du barrage en place.



Le bureau des courriers



Sortie du village

M'SILA

La décision est prise le 1er février 1911, neuf années auront été nécessaires pour faire aboutir le projet. La participation des Djémaâs est fixée à 30 000 francs pour celle de M'Sila. Le gouvernement déboursera 90 000 francs. Le barrage sera terminé en novembre 1913 ; le territoire irrigable a été porté ainsi à 2 250 hectares, une vente aux enchères est mise en place avec des parcelles de 120 à 150 ha. En 1923 les travaux d'entretien et d'amélioration des canaux d'irrigation coûteront 236 161 francs soit le double du prix de la construction.

1907 : **Mise en activité du réseau urbain téléphonique avec cabine. La Commission municipale de la Commune Mixte, propose d'attribuer à la grande place de la localité le nom de : Laussel Aristide.**

1911 : **M'Sila : superficie 385 871 hectares - Marchés : le Dimanche et le Vendredi -**
Administrateur : Piola ; Adjoints : Mary et Sicard,
Postes et télégrammes : Musset, receveur.
Hôtels : Ducombs et Veuve Paty,
Médecin : Tauzio,
Minotiers : Farisse et Fournier ; Mécaniciens : Plantier et Remes.
1915 : **M. Raupin est médecin de colonisation,**
1917 : **Le 31 mai, un camp de Tirailleurs sénégalais pour un bataillon est établi à M'Sila près de la route de Bou-Saâda.**



1919 : **23 juin - Naissance à M'Sila de Mohamed Boudiaf, futur leader algérien à la fin tragique en 1992.**

Mohamed  **BOUDIAF (1919/1992)**

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mohamed_Boudiaf

1920 : **Le terrain du camp des tirailleurs sénégalais est restructuré pour devenir un hippodrome, celui de la société hippique de M'Sila. Son comité, présidé par l'Administrateur Soubrillard, décide l'organisation de courses avec pari mutuel, chaque année, au mois d'octobre. Les premières courses furent organisées pour les journées du 23 et 24 octobre.**

1926 : **M'Sila s'apprête cette année à renouer avec la vieille tradition des fêtes brillantes dont toute la région garde le souvenir. Un comité garant de leur pleine réussite, organise pour les premiers jours d'octobre des réjouissances où les fameux cavaliers du Hodna feront parler la poudre.**

1928 : **Le 5 novembre, les travaux de construction d'un barrage réservoir sur l'Oued Ksob à 15 km au Nord de M'Sila, d'une hauteur de 45 mètres, situé dans les gorges du Hammam sont déclarés d'utilité publique. Les eaux serviront à l'irrigation de la plaine du Hodna à M'Sila.**



1929 : **Quatre membres de la commune de M'Sila siègent à la commission municipale.**
Mois d'Avril : De nombreux procès-verbaux ont été dressés à ma suite de la destruction des œufs du gibier.
La situation de la commune est mauvaise, d'une façon générale les parties « Djelfa» ne donneront rien ce sont pourtant les plus importantes emblavures annuelles. La sécheresse du mois précédent s'est poursuivie, le vent en a augmenté les effets désastreux, les fellahs ne récolteront pas grand-chose. La campagne contre les criquets est en cours. Le bétail est en bon état, les troupeaux de moutons quittent les terres de parcours d'hiver pour commencer à remonter vers le Tell.

La station de remonte a bien fonctionné, la visite des étalons rouleurs a eu lieu régulièrement.
Les marchés sont bien fréquentés. Mercuriales - Blé dur : 175 F - Orge : 75 F - Ovins : 225 F - Bovins : 1000 à 1500F.
Mélouza, Commune Mixte de M'Sila : marché le mercredi - Ecole principale, tous les élèves sont indigènes.
Ouled-Selmane : Marché le jeudi.

1935 : **Madame Ravel est nommée infirmière visiteuse ; Monsieur Luigi, Greffier.**
1939 : **Responsables de défense des Centres en temps de guerre : M. Cambriels Aimé, Adjoints : MM. Bozzo Louis et Pageaux Alfred.**
Adjoints : MM. Bozzo Louis et Pageaux Alfred.
Mise en dépôt de 100 fusils modèle 86/93 et de 10 000 cartouches, partie à la Gendarmerie et à la Commune Mixte, sous la responsabilité de M. Donius, Maréchal des logis, chef de la gendarmerie, de M. Gudicelli, Administrateur adjoint et de M. Rolland, architecte.

1942 : **Le 31 octobre sont élus membres à la commission municipale de la Commune Mixte : Clerc Marcel ; Fournier Pierre ; Arrignon Georges ; Pageaux Alfred ; Boudiaf Mohamed ben Ali.**
M. Thoviste Jean est médecin de colonisation ; Madame Liard Marie, infirmière visiteuse.

1943 : **Projet de création d'un C.E.S. d'enseignement professionnel.**
La création du centre est décidée en 1910 mais réalisé seulement en 1920.
Son périmètre choisi se compose de 3 037 hectares provenant de 1 382 ha domaniaux, 877 ha *melks* et 810 ha de communaux de douars, alloti en 24 propriétés comprenant chacun un lot rural de 100 ha environ, un lot de jardin de 60 ares et un lot urbain. Au fil des années il est difficile de distinguer le centre de colonisation de la villa arabe, certains quartiers de cette dernière débordent sur le quartier européen formant un tout. La ville comptait en :

1895 :	**67 Européens**	**79 Israélites**	**25 Etrangers**	**3 267 Indigènes**
1936 :	**150**	**360**	**19**	**5 812**
1946 :	**168**	**425**	**12**	**9 450**

Economiquement le Centre de colonisation a prospéré, tous les lots sont en pleine exploitation bien que peu de concessionnaires primitifs se soient maintenus. 2 367 hectares sont emblavés en céréales, les cultures maraîchères occupent une quinzaine d'hectares, l'arboriculture connaît un certain essor, 550 abricotiers, 260 pêchers sont en plein rendement avec d'autres espèces : figuiers, amandiers et pruniers.

L'élevage du mouton est une des principales ressources mais aléatoire tributaire des pâturages et de la mortalité. Le commerce avec l'accroissement de la population s'est développé, 30 commerçants en tissus, 28 en denrées alimentaires, 18 débitants de tabacs, 5 boulangers, 2 hôtels (sans confort), cafés européens, 23 cafés maures, 4 bains maures.

Outre une multitude de petits artisans du cuir et des métaux, une dizaine d'ateliers de forgerons, charrons, menuisiers, ferblantiers ils existaient aussi 7 moulins à mouture indigène, un garage-atelier automobile.



Sur le plan de la colonisation les résultats des 24 années confirment les avis pessimistes donnés par les autorités locales sur l'avenir du Centre ; sur les 24 acquéreurs primitifs des lots, il ne reste que 5 familles de colons encore fixées à M'Sila tandis que 14 ont quitté définitivement la région, 3 lots ont été acquis par de nouveaux colons, les autres sont soit loués soit acquis par des indigènes.

Les Européens n'ont guère été attirés et ne furent retenus en aucune manière. Récoltes aléatoires même après la mise en eau du barrage qui remonte à 1941, éloignement des autres localités, manque de confort, climat très pénible l'été.
Les habitants réclament l'électrification, la restauration de l'adduction d'eau, la surélévation du barrage. Peu d'efforts ont été faits pour la construction d'édifices publics. Cinq cents enfants sur 1 500 sont scolarisés.



Ecole de garçons Louis Widenlocher, 17 salles primaires, 12 logements, cour de 750 à 800 m² clôturées, préaux de 50 et 120 m² , cours d'adultes, bibliothèque pédagogique et scolaire, cantine, coopérative scolaire, association sportive amicale des anciens élèves et amis de l'école.
Ecole de filles, 4 salles, 6 classes primaires, 193 élèves, logement, cour de 237 m² clôturée, bibliothèque, cantine et coopérative communes aux deux écoles.

<u>1946</u> : La ville de M'Sila comprend : un Bordj administratif au centre ville datant de 1887 - un Commissariat de police installé dans l'ancienne bergerie - bureaux de ma Commune Mixte et logement de l'Administrateur - un groupe scolaire de 30 classes - une Poste - une Justice de paix - une Mahakma (*ndlr : Tribunal musulman où siège un Cadi)* - une Recette des contributions dans des locaux appartenant à M. Adolphe Fournier - un local du Médecin qui appartient aux héritiers Chaka - la Prison construite en 1922 - Dock-magasin et bureaux de la S.I.P. - des Abattoirs.
Le Plan d'action communal d'urbanisme comprend la construction :
Sur la place du marché, de la Mairie avec un commissariat de police. Un bâtiment groupant la Justice, la Mahakma avec logements, un autre bâtiment avec la Poste et la Recette des contributions avec logements - un Groupe scolaire de 30 classes et 15 logements - un Hôpital - une Gendarmerie - un Atelier de séchage d'abricots - une Ecole de fabrication de tapis - des Halles et un Silo à grains.
L'aménagement du Monument aux Morts sur la place centrale.
Adduction d'eau de la ville avec captages et aménagement de 20 nouvelles sources.

<u>1957</u> : M'Sila est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec des parties des douars M'Sila, Lougman et Mekarta – dite barrage de l'Oued Ksob).



Le pipe line du pétrole du Sahara



Station de pompage du pétrole à M'SILA et sa protection

Le pipe-line qui évacue les hydrocarbures des puits d'Hassi-Messaoud traverse la région de Barika, longe le Chott El-Hodna contourne M'Sila pour s'engager dans la vallée de la Soumamm par Béni-Mansour pour se déverser au terminal de Bougie.
A M'Sila a été construite une station de refoulement portant le n°3 équipée de moteur diésel de 2 000 cv afin de refouler le pétrole d'une altitude de 605 mètres à plus de 1 000 mètres et un écoulement le long de la Soumamm en direction de Bougie.

ETAT CIVIL **- Source Anom -**

SP = Sans profession

-Première Naissance : 30 janvier 1874 – de FENOUILLET Emile (*Père Instituteur***) ;**
-Premier décès : 04 février 1874 - de FENOUILLET Emile, (*Père Instituteur***) ;**
-Premier Mariage : (19 janvier 1884) de M. GRY Théodore (*Instituteur natif Lorraine***) avec Mlle Reyre Mari (SP** *native Rhône***) ;**

Les DECES relevés :

1875 (07/10) de NEZZAR Saloum (?).Témoins MM. NESSI Nattan (*Négociant***) et JAIS Joseph (***Commis***) ;**
1876 (29/07) de FERRERO Marie (*17 ans native Italie***). Témoins MM. FOURNIER Désiré (***Meunier***) et BIANCO Pierre (***Négociant***) ;**
1876 (12/11) de ATTIA Simaoun (?). Témoins ATTIA Nessim (Père, *Négociant***) et ABDALLAH Chérif (***Journalier***) ;**
1877 (15/02) de ACHOUR Turkia (*8 mois***). Témoins MM. ZOURBACHE Mohamed et ABDALLAH Chérif (***Journaliers***) ;**
1877 (13/03) de FERRERO Catherine (*18 mois***). Témoins M. BELOT Charles (***Meunier***) et CIATTONI André (***Soldat***) ;**
1877 (16/07) de SELLIER Charles (*4 mois***). Témoins MM. LASCRIT Ernest (***Négociant***) et GIBELY (***Militaire***) ;**
1877 (27/08) de NADJAR Aldjia (*3 mois***). Témoins MM. ATLAN Nessim (***Négociant***) et ZOURBACHE Mohamed (***Journalier***) ;**
1878 (11/05) de BENT YOUCEF Rahmouna (60 ans**) ; Témoins MM. ATLAN Nessim et COHEN Moïse (***Négociants)*;**
1878 (11/09) de MERLE Maurice (*16 mois***). Témoins MM. LASCRIT Ernest et SELLIER Louis (***Négociants***) ;**
1878 (28/10) de MESS…(?) Mouchi (*28 ans***). Témoins MM. ATLAN Nessim (***Négociant***) et ATTIA (***Bijoutier***) ;**
1878 (28/11) de FERRERO Lucien (*8 mois***). Témoins MM. BELLOT Charles (***Négociant***) et MARIE Léon (***Directeur école***) ;**
1879 (25/02) de NESSIM Aurida (*18 mois***). Témoins MM. ALLOUCH Braham (***Teinturier***) et ATTIA Liaou (***Bijoutier***) ;**
1879 (12/10) de DUPONT Clovis (*24 ans***). Témoins MM. BERGER Claude (***Infirmier***) et ANDRE Gustave (***Caporal***) ;**
1879 (16/10) de MESSAOUDA Bent Dziri (*44 ans***). Témoins MM. ATLAN Nessim (***Négociant***) et JOUGLACH Mohamed (***Cavalier***) ;**
1880 (11/02) de PERILLAT Monique dit Jeanne (*42 ans***). Témoins MM. PREVOT Alexandre et MISTARLET Léon (***Militaires***) ;**
1880 (31/03) de ACHOUR Mériem (*1 an***). Témoins MM. ATLAN Nessim (Négociant) et BARAS Jean (***Militaire***) ;**
1880 (01/05) de ACHOUR Rahmouna (*8 mois***). Témoins MM. ATLAN Nessim (Négociant) et MALLEM Gustave (***Militaire***) ;**



Les MARIAGES relevés :

1884 (18/10) M. MURET Marius (*Instituteur natif Htes Alpes***) avec Mlle LESBROS Elisabeth (***Institutrice native Htes Alpes***) ;**
1886 (09/03) M. MARTINET Emile (*Militaire natif Savoie***) avec Mlle SAAD Julie (***Receveuse des Postes native Biskra -Algérie***) ;**
1889 (28/12) M. VISCONTI Gaspard (*Maçon natif Italie***) avec Mlle COLLIGNON A. Marie (SP** *native Gastonville -Algérie***) ;**
1889 (31/12) M. (*Veuf***) FOURNIER Pierre (***Minotier natif Djelfa-Algérie***) avec Mlle CHABERT Mathilde (SP** *native Laghouat-Algérie***) ;**
1890 (16/09) M. (*Veuf***) SELLIER Spérat (***Maître d'Hôtel natif Jemmapes-Algérie***) avec Mlle DUCOMBS Jeanne (SP** *native Hte Pyrénées***) ;**
1898 (08/01) M. VALERO Thomas (*Conducteur Diligence natif Mascara-Algérie***) avec Mlle SANCHIS Cabielda (SP** *native Philippeville-Algérie***) ;**
1898 (08/01) M. CROCHET François (? *natif Aïn Abessa-Algérie***) avec Mlle GAUTCHI Victorine (SP** *native Sétif -Algérie***) ;**
1898 (18/10) M. (*Veuf***) VALEZE Eugene (***Commis natif Nord***) avec Mlle JACQUET Jeanne (SP** *native du Lieu***) ;**
1900 (25/10) M. DURAND Eugène (*Gendarme natif Moselle***) avec Mlle DUBOUX Marie (SP** *native Vosges***) ;**
1900 (12/10) M. FERRERO Giovanni (*Meunier natif Italie***) avec Mlle GAMBAUDI Béatrice (SP** *native Italie***) ;**
1901 (03/01) M. ATLAN Menechi (*Commerçant natif du Lieu***) avec Mlle HADJEDJ Ghaia (SP** *native Bordj-Bou-Arreridj -Algérie***) ;**
1902 (26/03) M. ATLAN Eliaou (*Commerçant natif du Lieu***) avec Mlle ZERBIB Bendkia (SP** *native Constantine -Algérie***) ;**
1902 (26/07) M. PANUCCI Dominique (*Cantonnier natif Italie***) avec Mlle GIACALONE Nicoline (SP** *native Sicile***) ;**
1902 (17/11) M. ACHOUR Judas (*Commerçant natif du Lieu***) avec Mlle HADJECH Aldjia (SP** *native du Lieu***) ;**
1903 (02/02) M. ATTIA Abraham (*Commerçant natif Gaous -Algérie***) avec Mlle ATLAN Dominique (SP** *native du Lieu***) ;**
1903 (16/12) M. ATLAN Liaou (*Négociant natif du Lieu***) avec Mlle MIMOUN Rahmouna (SP** *native Sétif -Algérie***) ;**
1904 (13/07) M. GERMAIN Henri (*Commerçant natif* **?) avec Mlle MARTIN M. Antoinette (SP** *natif***) ? ;**
1904 (21/11) M. HADJADJ Moïse (*Journalier natif du Lieu***) avec Mlle ATLAN Messaouda (SP** *native du Lieu***) ;**
1904 (21/11) M. ATLAN Jacques (*Commerçant natif du Lieu***) avec Mlle ACHOUR Nedjma (SP** *native du Lieu***) ;**
1905 (29/03) M. ACHOUR Sima (*Journalier natif* **?) avec Mlle HADJEJ Yasmine (***Domestique native* **?) ;**
1905 (11/04) M. MORISSONAUD Ernest (Charpentier natif ?) avec Mlle RAMPIN Lina (SP *native ?***) ;**
1905 (12/08) M. GRAVIER Henri (*Maçon natif* **?) avec Mlle DOUILLON Louise (SP** *native* **?) ;**

Les Naissances relevées :

(*Profession du Père***)**

(1875) ABRAHAMI Aziza (*Teinturier*) ; (1901) ACHOUR Jacob (*Commerçant*) ; (1880) ACHOUR Mardochée (*Bijoutier*) ; (1904) ACHOUR M. Louise (*Journalier*) ; (1903) ACHOUR Maxime (*Commerçant*) ; (1878) ACHOUR Mériem (?) ; (1880) ACHOUR Mardochée (*Bijoutier*) ; (1879) ACHOUR Rahmouna (*Négociant*) ; (1876) ACHOUR Sima (*Bijoutier*) ; (1902) ACHOUR Zahra () ; (1876) ACHOUR Zora (*Négociant* ; (1876) ATIA Nedjema (*Bijoutier*) ; (1902) ATLAN Alexandre (*Agriculteur*) ; (1904) ATLAN Emelie (*Journalier*) ; (1875) ATLAN Johra (*Marchand*) ; (1876) ATLAN Liaou (*Négociant*) ; (1903) ATLAN Louise (*Journalier*) ; (1875) ATLAN Masertob (*Marchand*) ; (1877) ATLAN Ourida (*Négociant*) ; (1902) ATLAN Rachel (*Commerçant*) ; (1902) ATLAN Raphaël () ; (1875) ATTIA Aïcha (*Bijoutier*) ; (1879) ATTIA Daoud (?) ; (1902) ATTIA Isaac (*Commerçant*) ; (1901) ATTIA Jacob (*Bijoutier*) ; (1880) ATTIA Messaouda (*Représentant)* ; (1903) ATTIA Nedjma (*Bijoutier*) ; (1877) ATTIA Simon (*Bijoutier*) ; (1904) ATTIA Virginie (*Commerçant*) ; (1880) ATTLAN Feradj (*Négociant*) ; (1901) CAYLA Berthe () ; (1902) CAYLA Jean (*Maçon*) ; (1902) DEODATI Adèle (*Gendarme*) ; (1902) DEODATI Hélène (*Gendarme*) ; (1902) DIEUDONNE Mathilde (*Pépiniériste*) ; (1903) DOAT-CAUSSENE M. Laure (*Commerçant*) ; (1879) FERRERO Eugénie (*Meunier*) ; (1878) FERRERO Lucien (*Meunier*) ; (1875) FERRERO Mathilde (*Meunier*) ; (1901) FERRERO Rosalie (*Meunier)* ; (1903) FILLARD Antonin (*Instituteur*) ; (1901) FILLARD François (*Instituteur*) ; (1880) FOURNIER J. Baptiste (*Directeur d'école*) ; (1877) FRENMAZENS Moïse (Cordier) ; (1901) GANDER Alexandre (*Cultivateur*) ; (1902) GANDER Léonie (*Cultivateur*) ; (1904) GARCIA Louis (*Conducteur VL*) ; (1902) GENCO Joseph () ; (1903) GENCO Nicolas (*Forgeron*) ; (1902) GENCO Stéphano (*Forgeron*) ; (1902) GINER Léonce (*Terrassier*) ; (1877) HADJAJ Moïse (*Cordier*) ; (1903) HADJAJ Tamar (*Rabbin*) ; (1874) HADJADJ Sima (*Marchand*) ; (1875) MAKHLOUF Turquia (*Cardeur*) ; (1901) MEYER Soltana (*Journalier*) ; (1902) MISERENDINO Lucie (*Terrassier*) ; (1877) NADJAR Aldjia (*Journalier*) ; (1901) NADJAR Braham (*Journalier*) ; (1903) NADJAR Joseph (*Ferblantier*) ; (1903) NADJAR Julie (*Correcteur*) ; (1875) NEDJAR Chaloum (*Bijoutier*) ; (1876) NEDZAR Mbarka (*Bijoutier*) ; (1902) PIACENTINO Dominica (*Meunier*) ; (1878) REYRE Hanne (?) ; (1904) REYRE Gabrielle (?) ; (1902) RODERICH Henri (*Secrétaire*) ; (1880) SCHERRER Alphonsine (*Cantonnier*) ; (1879 SELLIER Camille (?) ; (1878) SELLIER Duenois (*Négociant*) ; (1877) SELLIER Ernest (*Négociant*) ; (1874) SELLIER Marguerite (*Commerçant*) ; (1903) SILVESTRI Elisabeth (*Entrepreneur*) ; (1904) TAUZIN Germaine (*Docteur*) ;

NDLR* : *Beaucoup de registres n'ont pas été mis en lignes.
Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :
-Après avoir accédé à Google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner M'SILA sur la bande défilante.
-Dès que le portail M'SILA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

DEPARTEMENT

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Index **9 J.**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Sétif, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957. A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de Sétif fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km² sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : Akbou, Bordj-Bou-Arreridj, Bougie, Kherrata, Lafayette, M'Sila, Sidi-Aïch et Saint-Arnaud.

MONUMENTS AUX MORTS

- Source : Mémorial GEN WEB -

Le relevé n° 57 557 de la Commune Mixte de M'SILA mentionne 170 noms de soldats « MORT POUR LA FRANCE » au titre de la Guerre 1914/1918, savoir :



11/11/1960 : Monument de M'SILA : De g à d : LCL BLACAS - Sous-préfet VILLETTE - Monsieur FOURNIER

ABDELAZIZ Laschdar (Mort en 1918) - ABDI Ladjli (1915) - ABED Seddik (1918) - ACHOUR Ahmed (1918) - ACHOUR Ahmed Ben Hammoud (1918) - ACHOUR Messaoud (1915) - ADJARI Saad (1918) - AGAGUENI Mohamed (1914) - AGGOUN Amar (1918) - AHMED Ben Mohamed (1916) - AHMED Ben Saïd (1916) - AÏSSAOUI Salah (1918) - ALI Ben Aïssa (1918) - ALI Chikouche (1916) - ALLAL Ahmed (1918) - ALLOUCHE Mohammed (1916) - ALLOUCHE Moussa (1915) - AMGHAR Mohamed (1918) - AMRIOU Saïd (1918) - AMROUN Ali (1916) - AMROUN Mohammed (1917) - ANIBA Saïd (1918) - AOUICHE Ahmed (1916) - ARIBI Tahar (1915) - ARIOUA Otmane (1917) - AROUSSI Mahieddine (1918) - ATLAN Jacob (1915) - ATLAN Mimoun (1916) - ATMANI Ladidi (1916) - AYAD Ramdane (1919) - BACHIR Ben Mebareck (1915) - BAHRI Ammar (1916) - BEBARI Moktar (1914) - BECHELLALEGUE Benamer (1914) - BEKHOUCHE Bouzid (1919) - BELARAF Tayeb (1918) - BELKACEMI Chellali (1918) - BELKHIR Larbi (1916) - BENALI Ahmed (1918) - BENLATRECHE Kahloul (1917) - BENNADIR Mekdir (1917) - BENYAHIA Moussa (1914) - BERNARD Henri (1914) - BERRABAH Ben Ali (1917) - BERREDBANE Amar (1918) - BOUAMEUR (1915) - BOUAMEUR Ahmed (1915) - BOUDIAF Abdelmadjid (1917) - BOUDIAF Boualam (1914) - BOUDIAF Boudiaf (1917) - BOUDINA Brahim (1916) - BOUDJENIB Hassem (1915) - BOUNEGAB Mohamed (1918) - BOUNOUIGA Fadli (1919) - BOURAS Tahar (1918) - BOURENANE Belgacem (1915) - BOUSEDRAÏA Rabah (1918) - BOUSELAH Sadi (1918) - BOUSERAYA Mohamed (1916) - BOZZI Félix (1918) - BRAHIMI Abdelkader (1918) - BRAHIMI Abdelkrim (1914) - CHABANE Mohammed (1914) - CHABI Samri (1916) - CHACHOUA Ali (1917) - CHAÏB Tahar (1918) - CHALANE Lakhdar (1915) - CHAOUA Brahim (1917) - CHELIHI Rabah (1916) - CHENITI Moussa (1915) - CHERFI Aïssa (1918) - CHERID Rabah (1917) - CHIKH M'Hammed (1918) - CHIKH Mohamed (1918) - DACHOUCHE Abdallah (1918) - DAHMANE Bouafs (1918) - DAOUD Makhloufi (1914) - DEBAB Larbi (1918) - DERRI Tahar (1918) - DJABOUT Mohammed (1915) - DJEDI Benyamina (1915) - DJENIDI Lakhdar (1916) - DJERAD Dahmane (1917) - DJERIOU Lamri (1916) - DJOUDI Tahar (1918) - EMBAREK Ben Tatah (1915) - FERRADJ Lakhdar (1915) - GHERBI Ali (1918) - GHERBI Otmane (1918) - GHERDI Smaïn (1918) - GHERLU Kaddour (1918) - GHEZEROUN Saïd (1915) - GRINI Laoubi (1918) - HADROUG Mebarek (1918) - HALLAL Lakdar (1914) - HAMEDI Lakhdar (1915) - HAMMOUDI Abdallah (1917) - HAOUICHE Ahmed (1916) - HAOUICHE Ammar (1918) - HARDIBACHE Mahmoud (1915) - HEROUZE Mohamed (1919) - HIMED Saad (1916) - HOFFOF Mohammed (1919) - HOUICHE Ahmed (1916) - IKHALED Lakhdar (1918) - KABOUIA Saïd (1916) - KAÏCHE Maouche (1915) - KEBLOUTI Ahmed (1916) - KERMICHE Taïeb (1914) - KHALD Lakhdar (1918) - KHIRANI Mohamed (1918) - KLHALDI Moussa (1915) - LAMARA Ali (1914) - LAMARA Kolti (1919) - LAMARA Mohamed (1916) - LAMARA Zouaoui (1916) - LARAFI Ben El Bar (1917) - LARBAOUI Brahim (1915) - LATRECHE Brahim (1918) - LATRECHE Tamer (1919) - LAZAMI Boudjema (1916) - LOUKKAL Maklouf (1915) - MADOUI Mohammed (1918) - MANSOURI Amar (1915) - MAZOUZ Saïd (1917) - MECHIKI Ahmed (1918) - MECHTA Slimane (1918) - MEFEDJEKH Sellaoui (1916) - MEHAYA Taher (1918) - MEKIDECHE Ahmed (1914) - MENAH Dahmani (1918) - MERZOUG Brahim (1914) - MESSILI Abderrahmane (1918) - MIMOUN Messaoud (1914) - MIRA Tamar (1918) - MOKHTARI Belkacem (1916) - NABI Brahim (1918) - NAFI Ladaoui (1916) - OHLEYER Gilbert (1918) - OUALI Youcef (1914) - OUDINA Saâd (1917) - OULHAT Hamidi (1916) - RABAH Ben Abdallah (1918) - RAHLI Ali (1914) - RAKALI Mohamed (1914) - REBAH Ben Mohammed (1916) - REHALI Mohamed (1914) - ROUAG Moussa (1917) - ROUANE Ben Azouz (1915) - SAHNOUNE Seddik (1916) - SAÏD Benaïech (1915) - SAÏDAOUI Aïssa (1916) SAÏDOUN Cheikh (1917) - SCHILI Ahmed (1919) - SEBAÏHI Ali (1918) - SEGHIOUR Mohamed (1917) - SEGHIR Zeghlache (1916) - SEGHIROU Kouider (1915) - SLIMANE Ben Souchez (1916) - SLIMANE Salah (1918) - SOUICI Mohamed (1915) - TEMIRA Lamri (1915) - TETRAOUI Kouider (1915) - TOUANI Mohammed (1916) - TROUN Ahmed (1918) - YAGOUBI Abdallah (1914) - ZAOUI Allaoua (1915) - ZEGAR Hamani (1914) - ZEMMOURI Mohamed (1915) - ZOUAOUI Mostefa (1916)

Nous n'oublions pas notre valeureux soldat victime de son devoir :

Chasseur (*12e RCA)* PELLOQUIN Robert (20 ans), tué à l'ennemi le 10 août 1960 ;

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes innocentes d'un terrorisme aveugle mais bien cruel :

M. ANDRE Gaston (44 ans), policier assassiné le 18 mai 1957 ;
M. GARCIA Fernand (34 ans), enlevé et disparu le 15 mai 1962 à M'SILA ;
M. GROGIER Julien (39 ans), policier assassiné le 18 mai 1957 ;
M. PASQUEDA Armand (?), enlevé et disparu en Avril 1962 à M'SILA (*Famille nous contacter SVP) ;**

2/ MELOUZA

Douar situé au Nord-ouest de M'SILA son chef lieu administratif.



(*Source Anom*) : MELOUZA : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par arrêté du 11 octobre 1894. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le département de Sétif. La section administrative spécialisée portant le nom de cette commune est nommée ensuite Hammam Dalaa.



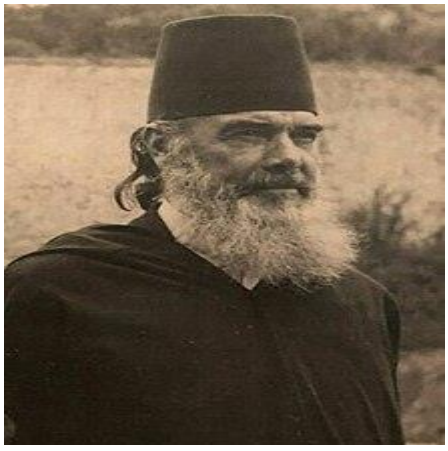
La région où s'est produit le massacre de Melouza est située à l'extrémité ouest des monts du Hodna, itinéraire des bandes qui transitent du Sud constantinois vers le Sud algérois.
Melouza se trouve au pied du djebel Choukchat, à mi-chemin entre Bordj-Bou-Arreridj et Aumale, à une quinzaine de kilomètres de la limite de la région administrative d'Alger. C'est un gros marché, fréquenté par de nombreux montagnards. C'est aussi un des lieux du trafic d'armes situés sur la " route des Panthères ", voie de passage menant de Tunisie en Kabylie.

Le 27 mai 1957, veille du massacre, un garde champêtre s'était rendu, accompagné de ses deux fils, auprès d'un officier français à qui il avait demandé protection pour lui et les habitants des mechtas environnantes, donnant en même temps des renseignements sur une bande du F.L.N.
A leur retour ce garde et ses deux fils furent égorgés par les F.L.N.
Toute la population prit fait et cause pour cette famille. Les membres du F.L.N, furieux, décidèrent alors de punir le village tout entier.

Le 28 mai 1957, sans doute sur ordre du colonel Saïd Mohammedi, une unité de l'ALN, commandée par le capitaine Arab, déclenche un massacre collectif dans le douar de Melouza, situé aux confins méridionaux de la Kabylie, à la limite du Constantinois.



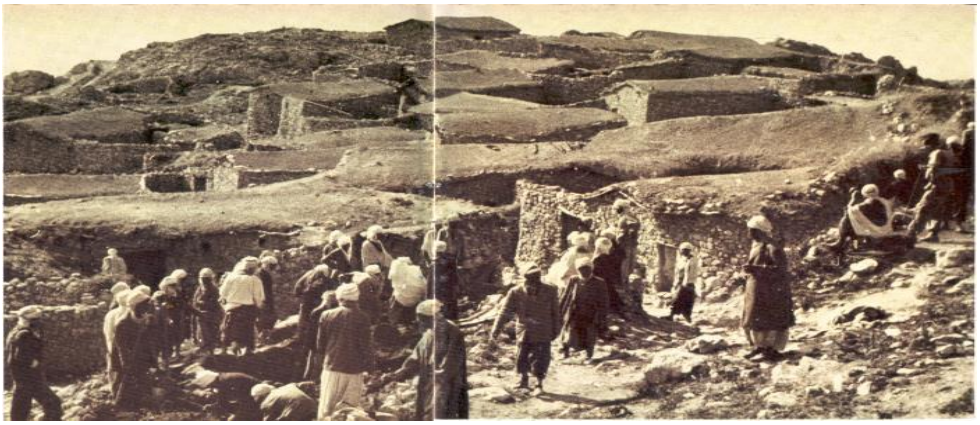
***Saïd Mohammedi (1912/1994)* (à gauche) avec Amar Ouamrane, Mouloud Amrouche et Amirouche**



Ahmed MESSALLI-Hadj (1898/1974) Créateur du Mouvement Nationaliste Algérien)

(*) ***Saïd MOHAMMEDI ponctuait ses discours par un retentissant « Heil Hitler ». Il faut savoir qu'il s'est engagé dans la Wehrmacht en 1941 à Stahnsdorf et prête serment avec le grade de Feldwebel. Puis rejoint la Légion arabe libre à Zwettl en Autriche. Il fut également parachuté derrière les lignes ennemies dans de nombreuses opérations spéciales nazies. Il a été décoré par Hitler et portait toujours un casque allemand. Il a également affirmé que « de nombreux djounoud [combattants de l'ALN] qui combattaient avec l'Allemagne sont tombés au champ d'honneur au cours de notre guerre de libération ».***

Ce massacre à été commis par le Front de Libération Nationale (FLN) contre les 374 habitants du village de Melouza (Mechta-Kasbah), au Nord-ouest de la ville de M'Sila, sous prétexte qu'ils soutenaient le mouvement indépendantiste Mouvement National Algérien (MNA), rival du FLN. Par le biais de tracts de propagande trac, le FLN a accusé l'Armée française l'Armée d'avoir perpétré le massacre à sa place.



TUERIE et REGLEMENT de COMPTE **- Auteur : Général JACQUIN – (Ex Chef du Bureau d'Etudes et de Liaison)**

« MELOUZA n'aura été qu'un maillon de cette chaîne de terreur, une terreur qui n'épargnait personne, puisque les victimes du massacre dépendaient d'un mouvement nationaliste – Le M.N.A. Les victimes se réclamaient de Messali-Hadj, l'homme qui avait porté le nationalisme algérien sur les fonts baptismaux, le patriarche dont l'histoire se confond avec celle du mouvement, alors que Ferhat Abbas, qui deviendra le chef du Gouvernement Provisoire de République Algérienne (GPRA), suivra la voie inverse.

« Insinuer que Messali était un agent de la police française sous prétexte qu'arrêté, il était souvent relâché, c'était oublier que l'administration témoignait la même indulgence à l'égard de tous les chefs séparatistes, que ceux-ci appréhendés, passaient aisément des aveux et que, par exemple, certains ont prétendu que Ben-Bella était un ancien agent de la Sécurité militaire et Yacef Saadi, un indicateur de police.

« En 1947, Messali-Hadj avait rompu son union avec l'Union Démocratique du Manifeste Algérien de Ferhat Abbas et avec le Parti Communiste Algérien de Léon Feix, qu'il jugeait trop timorés. Au Sein du MTLD, parti officiellement reconnu, il avait créé l'Organisation Spéciale (O.S), branche clandestine du mouvement chargé de l'action armée.
« C'est seulement en juillet 1954 que les « jeunes Turcs » de l'O.S. rejetèrent Messali-Hadj, et ce, à l'instigation du 2ème Bureau égyptien, qui le soupçonnait d'être un agent communiste. Les Egyptiens incarcéreront – et pendant longtemps – l'Adjoint de Messali, l'ancien député Mezerna, venu au Caire proposer un front uni au F.L.N. L'Egypte tenait à conserver la haute main sur la rébellion algérienne.

« Malgré la rupture, l'influence des messalistes restait grande en 1957, aussi bien en Algérie que dans les milieux prolétariens musulmans de métropole, suscitant entre FLN et MNA une lutte sanglante et inexpiable. C'est dans ce cadre de l'élimination d'un mouvement rival que se situera le massacre de Melouza.

« L'affaire provoquera une émotion mondiale. Pendant quelques jours, le FLN, dans l'opinion internationale, perdra visage humain, puis on oubliera.

« C'est au début de l'année 1956 que, près de Bougie, dans la vallée de la Soumamm, à Oued Amizour, Amirouche avait fait exécuter plus de 1 000 personnes : hommes, femmes, enfants, sous prétexte que le douar avait accepté de fournir quelques harkis à l'ex sénateur Ourabah.

« On prétendra que le « Congrès de la Soumamm » qui devait, quelque temps plus tard, le 20 août 1956, réunir les chefs de la rébellion intérieure, avait désavoué le massacre d'Oued-Amizour et prescrit d'épargner les femmes et les enfants.

« Les porte-parole de la conscience universelle se féliciteront de ce témoignage d'humanité. Aucune consigne de cette nature ne figure cependant au procès-verbal du congrès. D'ailleurs, le 28 mai 1957, le massacre de Melouza allait dissiper les illusions ». [*Fin citation Général JACQUIN*]

LES CIRCONSTANCES DU MASSACRE **- Auteur Yves Courrière » –**

« C'est en 1956 que le douar de Melouza, au Nord de M'Sila, passa au FLN. Cette adhésion en bloc avait été provoquée par une opération de représailles menée par l'armée française. A la suite de la mort d'un capitaine de la 7ème DMR abattu au cours d'une embuscade, un lieutenant-colonel de la même division avait appliqué une méthode qu'il perfectionnera plus tard à l'Arba. Il fit fusiller quelques suspects arrêtés à la suite de cette affaire.
« Cette méthode, qui substituait la terreur française à la terreur FLN n'avait eu d'autre résultat que de faire passer en bloc la population de Melouza du côté du FLN dès que les forces françaises eurent à quitter les lieux !
A partir de Melouza, le FLN tenta de gagner à sa cause l'importante population des Béni-Ilemane contrôlée jusque là par le MNA de Bellounis. Or un certain Si-Dahfoul (*pseudo*) originaire du douar, menait avec le capitaine Combette, patron du sous-quartier des Ouled-Ali, des négociations qui devaient amener les troupes du « *général* » Bellounis à combattre aux côtés de l'armée française. Son ralliement apporta à la population des Béni-Ilemane l'assurance du soutien français.



''Général'' BELLOUNIS Mohammed (1912/1958)

« Le FLN ne subit dès lors que des échecs dans cette région où il avait réussi à implanter une assemblée et des refuges. Successivement un officier de l'ALN et plusieurs sous-officiers furent dénoncés aux forces de l'ordre. Trois agents de liaison furent abattus. Un sergent ALN et son secrétaire furent massacrés à coups de hachette. Le responsable FLN de Melouza, Si-Abdelkader, à la tête de deux sections décida d'une action de représailles contre les Béni-Ilemane. La population mâle, « aidée des femmes et des enfants » riposta si violemment que Si-Abdelkader dut se replier !

« La situation devenait critique pour le FLN Mohammedi Saïd, chef de la willaya kabyle, avait senti au passage de Krim Belkacem qui fuyait Alger pour gagner la Tunisie, que le Comité de Coordination et d'Exécution (CC.E) était mécontent du peu d'activité qu'il déployait ; il résolut de ne pas se laisser « *souffler* » sa place par Amirouche et de se distinguer par un « *coup dont on parlerait* ». Il ordonne au capitaine Arab, responsable de la région Sud de la willaya 3 d'encercler le village des Béni-Ilemane, de mesurer les réactions de la population et, en cas de riposte d'en abattre les habitants.

« A l'aube du 28 mai 1957, Arab, ancien chauffeur de taxi parisien d'une cinquantaine d'années, se met en route à la tête de près de 400 hommes armés de PM, FM et fusils de chasse et de guerre. A 8 heures, Abdelkader Sahnoun, à qui Arab a donné l'ordre d'abattre tous les hommes des Béni-Ilemane, encercle le village. A midi, la résistance bellouniste cesse, faute de munitions. Les Djounouds font sortir les 301 hommes du village et, à coups de crosse, au milieu des gémissements des femmes et des enfants, les font avancer vers Mechta-Kasbah, petit hameau situé au-dessus du village. C'est à 14 heures, dans les ruelles de cette petite mechta aux maisons basses faites de pierres entassées, que commence le massacre. Au fusil, au couteau, à coups de pioche, les hommes de Sahnoun taillent en pièces leurs prisonniers. Ceux qui tentent de s'échapper sont abattus d'une rafale de mitraillette.

« En une demi-heure, tout est fini. Les ordres de Mohammedi Saïd ont été exécutés. Tel est désormais le sort réservé par le FLN à ceux qui seraient tentés de rejoindre les rangs de Bellounis ou de l'armée française.

« Apprenant le massacre – et surtout l'exploitation psychologique intense qu'en faisait les services de Robert Lacoste – les membres du CCE et leur bureau de presse mesurèrent l'étendue de l'erreur. L'affaire de Melouza, l'horreur du crime commis par les hommes de Mohammedi Saïd faisait la « une » des journaux du monde occidental. La théorie officielle française – seul le ralliement de ces populations à la France est la cause du massacre – trouvait écho.
Les services d'information FLN tentèrent d'accréditer la version d'un massacre commis par l'armée française, mais n'insistèrent pas. Le mensonge était trop évident. Ils firent le silence sur Melouza. [*Fin citation Y. Courrière*]

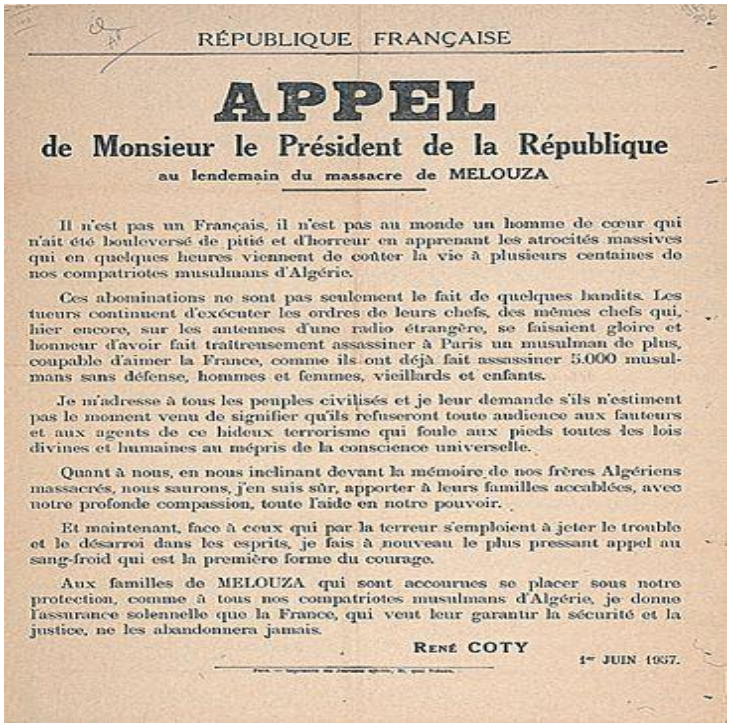
Texte du FLN* « *Un drame affreux vient d'ensanglanter la terre algérienne déjà si éprouvée par les crimes sans nom d'un colonialisme aux abois. Toute la population mâle du douar de Melouza a été sauvagement assassinée. Si ce carnage s'inscrit normalement dans la longue liste des crimes collectifs

organisés avec préméditation et exécutés froidement par l'armée française dite de « pacification », il dépasse de beaucoup tout ce que tout esprit sain peut imaginer. Aux crimes délibérés s'ajoute cette fois une exploitation politique savamment orchestrée. [...] En fait, l'abominable machination politico-militaire tend à démontrer qu'avec le départ de la France, l'Algérie serait à feu et à sang. [...] C'est pourquoi, le F.L.N. peut s'adresser solennellement à la conscience universelle pour proclamer à la face du monde civilisé son indignation devant la sauvagerie de cette tuerie dont seule l'armée française assume l'entière responsabilité. »



Sur 700 habitants du douar, 301 ont été tués.

Le 23 octobre 1957, Amirouche, successeur de Saïd Mohammedi à la wilaya III, suspendra de toutes ses fonctions le capitaine Mohand Ouddak pour l'« affaire » de Melouza. Ce dernier, fait prisonnier, accusera Abdelkader Barriki d'avoir perpétré le massacre en son absence.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

APPEL

de Monsieur le Président de la République

au lendemain du massacre de MELOUZA

Il n'est pas un Français, il n'est pas au monde un homme de cœur qui n'ait été bouleversé de pitié et d'horreur en apprenant les atrocités massives qui en quelques heures viennent de coûter la vie à plusieurs centaines de nos compatriotes musulmans d'Algérie.

Ces abominations ne sont pas seulement le fait de quelques bandits. Les tueurs continuent d'exécuter les ordres de leurs chefs, des mêmes chefs qui, hier encore, sur les antennes d'une radio étrangère, se faisaient gloire et honneur d'avoir fait traîtreusement assassiner à Paris un musulman de plus, coupable d'aimer la France, comme ils ont déjà fait assassiner 5.000 musulmans sans défense, hommes et femmes, vieillards et enfants.

Je m'adresse à tous les peuples civilisés et je leur demande s'ils n'estiment pas le moment venu de signifier qu'ils refuseront toute audience aux fauteurs et aux agents de ce hideux terrorisme qui foule aux pieds toutes les lois divines et humaines au mépris de la conscience universelle.

Quant à nous, en nous inclinant devant la mémoire de nos frères Algériens massacrés, nous saurons, j'en suis sûr, apporter à leurs familles accablées, avec notre profonde compassion, toute l'aide en notre pouvoir.

Et maintenant, face à ceux qui par la terreur s'emploient à jeter le trouble et le désarroi dans les esprits, je fais à nouveau le plus pressant appel au sang-froid qui est la première forme du courage.

Aux familles de MELOUZA qui sont accourues se placer sous notre protection, comme à tous nos compatriotes musulmans d'Algérie, je donne l'assurance solennelle que la France, qui veut leur garantir la sécurité et la justice, ne les abandonnera jamais.

RENÉ COTY

1er JUIN 1957.



<u>SYNTHESE</u> réalisée grâce aux <u>Auteurs</u> précités et aux <u>Sites</u> ci-dessous :

https://encyclopedie-afn.org/
https://www.persee.fr/doc/vita_0042-7306_2018_num_197_1_1928
https://www.harkisdordogne.com/pages/Massacre_de_Melouza_1_juin_1957_par_le_FLN-8268902.html
https://tenes.info/nostalgie/MSILA
https://tenes.info/nostalgie/MELOUZA/1_juin_1957

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO ** [jeanclaude.rosso3@gmail.com]